

Les Bibliothèques et les Unités Documentaires Agronomiques (BUDAs) en Tunisie carences et solutions alternatives

Ahmed KSIBI

Institut Supérieur de Documentation –Tunis

1-Introduction

La maîtrise de l'information et de son processus constitue la condition essentielle pour être au diapason de la société du savoir, « bannière » sous laquelle toute la société tunisienne semble adhérer.

Dans ce contexte de plus en plus de crédits sont alloués pour l'amélioration des performances du réseau de communication et de traitement de l'information¹. Le lancement du Réseau National de la Recherche Agronomique (RNRA) autour de l'Institution de la Recherche de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) démontre les efforts et les dépenses consenties pour le traitement de l'information. Le Centre de la Documentation Agricole, CNDA, qui forme, depuis 1974, la première base d'informations agronomique en Tunisie et les investissements attribués aux services d'information et de documentation du secteur agricole confirment qu'ils sont privilégiés. Cependant, ces institutions n'ont pas pu, pérenniser les procédures de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Pendant deux décennies au moins, elles ne sont pas parvenues à trouver les moyens pour la rentabilisation des systèmes d'information en place.

Cette investigation essaie de comprendre les problèmes du secteur des Bibliothèques et les Unités Documentaires Agronomiques (BUDAs) et de suggérer quelques propositions pour un système cohérent qui pourrait dépasser, un tant soit peu le blocage actuel des services de traitement et de diffusion de l'information scientifique et technique.

L'étude rend compte de la situation des Bibliothèques et des Unités Documentaires Agronomiques BUDAs de 13 institutions de la recherche de l'enseignement supérieur agricoles qui ont fait l'objet d'une enquête en 2003. Celle-ci a démontré que le secteur agricole accuse un retard dans le domaine de la collecte et du traitement de l'information agronomique à tous les niveaux :

L'absence d'une structure de coordination au niveau organisationnel, les crédits insuffisants pour la collecte de l'information agricole ont engendré l'indigence et l'éparpillement des collections et le gaspillage des ressources. Les BUDAs, qui souffrent du manque de personnel qualifié, n'ont pas pu assurer les prestations requises. Pour surpasser ces problèmes, la conception d'un modèle de fonctionnement pour un système national d'information agricole

¹-Voir les deux plans de développement :IX plan et le X plan

moderne (SYNIAG) est nécessaire pour fournir un contenu crédible au Réseau National de la Recherche Agronomique (RNRA)

Ce système s'articule sur la meilleure utilisation des Nouvelles technologies de l'Information (NTIC) et il doit être basé sur la réorganisation et la dynamisation des bibliothèques, des services de documentation et d'information en place.

La réalisation de services de documentation informatisés est une mission difficile et complexe dans un domaine aussi vaste que celui de l'information scientifique agricole, riche de recherches anciennes et multidimensionnelles. En effet l'agriculture savante ne se prête pas facilement au recensement et à l'automatisation. Elle implique une multitude de connaissances, qui débute en Tunisie avec la civilisation Carthaginoise², et ne se consolide que depuis le début du siècle dernier³. De plus les connaissances agricoles interpellent des disciplines scientifiques diverses (des sciences sociales, physiques et médicales) et requièrent des pratiques et des compétences hétéroclites (génie rural des eaux et forêts, zootechnie, phytopathologie, halieutique, économie agricole, production et protection végétale, agro-alimentaire,...)

Aussi la complexité provient-elle des modifications perpétuelles des services documentaires qui se trouvent aujourd'hui en profonde mutation. Ces modifications ne concernent pas seulement le support du document (transition du papier vers l'électronique), mais change les formes organisationnelles et les modèles économiques engendrées par les réseaux d'information. Internet, incarnation de ces réseaux de transmissions de données, vient bouleverser les circuits traditionnels de l'édition, qui affecte aussi bien l'aspect économique que juridique

La capacité des réseaux a permis aux bibliothèques des organismes d'enseignement supérieur et de recherche de devenir numériques et virtuelles, d'être situées au carrefour des nouvelles modalités d'enseignement. Elles viennent d'acquérir, à travers la virtualisation, les possibilités d'offrir une auto-formation et une formation permanente à distance aux usagers traditionnels : les étudiants les enseignants et les chercheurs et aux autres catégories d'usagers externes : les ingénieurs et les techniciens tous les agents du ministère de l'agriculture, les agriculteurs,.

La conception d'un système national d'information agricole (SYNIAG) basé sur la réorganisation des bibliothèques, des services de documentation et d'information devant

²-L'un des premiers théoriciens de l'agriculture est l'agronome Magon, auteur d'un traité sur l'arboriculture.

³ - l'Ecole d'Agriculture Coloniale de Tunis (EACT), établi sur le modèle des écoles supérieures d'agriculture de France, prépara la formation de sa première promotion en 1898

participer au Réseau National de l'agriculture s'avère inéluctable en vue d'une exploitation et rentabilisation meilleure des sources et ressources⁴ d'informations disponibles. Cette réorganisation des bibliothèques et des unités documentaires sont nécessaires car celles-ci sont les véritables sources d'informations scientifiques enregistrées, les lieux de traitement de différentes collections de documents qui constituent des ressources inépuisables.

Ce système aura pour mission de mettre l'information scientifique et technique à la disposition de tous les usagers dans les établissements d'enseignement supérieur agricole, dans les instituts de recherche et dans les directions techniques du ministère mais aussi à rendre accessible d'autres types d'utilisateurs autorisés. Et ce en ayant recours aux méthodes et aux outils technologiques modernes de gestion de l'information. L'instauration d'un tel système devait aboutir à la constitution d'une plate-forme de diffusion et d'échange d'information apte à fournir des données et des connaissances pour un développement agricole durable.

De ce fait, la démarche de l'étude consiste à effectuer une évaluation des sources existantes au sein des unités documentaires des institutions de la recherche et des bibliothèques de l'enseignement supérieur agricole. Ceci est un préalable nécessaire à la détermination des modalités de fonctionnement pour l'amélioration des systèmes d'information.

1.1-Objectifs de l'étude :

Les objectifs de l'étude de faisabilité se résument en deux prospections communes à toutes les études de ce genre :

- Diagnostic de fonctionnement de chaque bibliothèque et service de documentation et d'information des institutions et établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur agricole

- Conception d'un modèle de fonctionnement et d'organisation d'un système d'information agricole pour les institutions et établissements de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Le diagnostic procède par une identification des fonds des sources concernées. Il est un support aux propositions de solutions technico-organisationnelles pour la mise en œuvre de la Base d'Informations Scientifiques de la Recherche Agronomique en Tunisie.

La conception du modèle fonctionnel s'avère une œuvre ambitieuse qui devrait passer par les étapes suivantes :

- Détermination de la solution préconisée et de sa spécification avec les décideurs et les usagers

⁴ - Les ressources d'information: Ce terme générique inclut les collections et les fonds internes des publications et bases de données produites dans le site même et englobe l'information externe sous forme de publications (imprimées ou numériques) récupérables

- Mise à niveau organisationnelle des bibliothèques et services de documentation agricole
- Développement documentaires et outils de repérage
- Amélioration des différents services qui seront rendus par l'informatisation des bibliothèques

2-Diagnostic

Le démarrage de l'étude avait pour objectif d'établir un état des lieux des Bibliothèques et des Unités Documentaires Agronomiques (BUDAs) qui forment les sources du SYNIAG. Le diagnostic concernant le fonctionnement des BUDAs est une tâche fondamentale, pour l'identification des sources et des ressources qui n'a pas été accomplie auparavant.

*la méthodologie

La situation complexe des BUDAs a fait l'objet d'une enquête qui a débuté en février 2003 et a pris fin Avril 2003. L'approche de la complexité devrait prendre en compte la disparité et la diversité des sources du domaine de l'Agriculture, domaine multidimensionnel.

Dans la majorité des cas la méthodologie de collecte des données était l'enquête par le questionnaire. Pour avoir des données crédibles, le questionnaire a été distribué, la plupart du temps, par l'IRESA autorité de tutelle des BUDA. Le contact et l'observation directe ont permis une vérification de toutes les données collectées qui semblaient incertaines.

La problématique est axée sur l'adéquation des offres de l'information documentaire avec les demandes des usagers, dont la qualité des prestations répond à des normes⁵.

En filigrane plusieurs grandes questions se posent: – Comment le SYNIAG arriverait à servir la masse grandissante d'étudiants et de chercheurs de manière efficace?

– Comment préparer opérationnellement le SYNIAG à intégrer le projet sociétal de la société du savoir ?

Ceci renvoie à la question fondamentale des caractéristiques de fonctionnement des rouages de collecte de l'information agricole, de son traitement, et de sa diffusion.

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons choisi une méthode de recherche constructiviste, qui nous permet, à partir de données recueillies sur le terrain et correspondant à une réalité perçue, de construire des modèles selon une approche systémique. « Ce processus de construction de connaissance est au cœur du processus de modélisation des phénomènes ou des systèmes perçus complexes ».

⁵ -Voir notamment la norme « ISO 11620 » sur les indicateurs de performance en bibliothèque.

2.1-Cadre institutionnel

L'information documentaire agricole en Tunisie est répartie sur de nombreux instituts, organismes et services relevant essentiellement du Ministère de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques. D'autres établissements du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique entreprennent des activités documentaires relatives à l'agriculture. Par exemple, le Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique⁶ (CNUDST) possède une collection de thèses assez importante couvrant ce domaine.

L'enquête s'est limitée aux bibliothèques et aux unités documentaires agronomiques qui forment les ressources d'information des institutions de recherche et de formation agricoles relevant de l'I.R.E.S.A.

L'Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur est une structure de coordination, qui est chargée de la promotion de la recherche agricole, en assurant la liaison entre les établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche.

-L'envergure de l'enquête

L'enquête essayait de cerner les caractéristiques des sources d'information en sondant les ressources des institutions de recherche et de formation agricoles objet de l'enquête :

a- les Instituts de recherche ;

- L ' Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT) dont les activités couvrent l'ensemble des spécialités et des domaines agronomiques,... L'INRAT est organisé en six départements groupant une vingtaine de laboratoires spécialisés par secteur de production ou par discipline scientifique.

- L'Institut National de recherche du génie Rural des Eaux et des Forêts (INGREF) qui couvre les recherches relatives aux secteurs couverts par sa dénomination : Génie Rural, Eaux et Forêts

- L'Institut de l'Olivier (IO) de Sfax qui s'occupe des recherches sur l'olivier au point de vue culture, travaux du sol, protection, production, récolte, technologie oléicole.

- L'Institut de la Recherche Vétérinaire (IRVT) qui s'occupe de la santé animale, notamment la production de vaccins, la détection des maladies et leur traitement, les campagnes de vaccination,... etc.

⁶ - Décret N° 2241 daté du 10 octobre 1999 portant organisation du Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique.

Chaque institut comprend des sources organisées sous forme d'une unité d'information et de documentation scientifique chargée du traitement et de la diffusion de l'information scientifique technique, de la documentation et du suivi technologique⁷

Deux instituts n'ont pas été couverts par notre enquête. L'IRA de Médenine et l'INSTM à Salambo, parce qu'ils sont rattachés sous la tutelle directe du Secrétariat d'Etat à la Recherche

b- les Etablissements d'enseignement supérieur agricole en cotutelle pédagogique avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur sont

- Institut National Agronomique de Tunis (INAT)
- Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire Sidi Thabet,(ENMV) ;
- Institut Sylvo-Pastoral de Tabarka(ISPT);
- Ecole Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis ESIA) ;
- Cinq Ecoles Supérieures d'Agriculture:
- Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef (ESA Kef)
- Ecole Supérieure d'Agriculture de Mograne (ESA Mograne)
- Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Equipeement Rural de Medjez El-Bab(ESIER)
- Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur (ESA Mateur)
- Ecole Supérieure d'Horticulture et d'Elevage de Chott Mariem (ESHE Chott Mariem)

Chaque établissement dispose d'une bibliothèque universitaire dont les ressources varient d'une institution à l'autre. L'implantation de ces bibliothèques a été réalisée dans le cadre de la formation sans aucune politique documentaire, ce qui engendre un manque énorme dans les ressources humaines et matérielles pour promouvoir la diffusion des informations scientifiques et techniques. Ces bibliothèques ne disposent pas de crédits suffisants pour la collecte de l'information agricole.

D'après l'enquête la somme de 120 mil dinars pour les treize établissements d'enseignement supérieur et les instituts de recherche agricoles est allouée aux acquisitions des documents dont la moitié est destinée à l'achat des périodiques. (à titre indicatif pour avoir des critères de comparaison au niveau national, un seul institut tunisien de technologie, l'INSAT, consacre autour de 150 mille dinars en 1995 à l'achat des publications, donc plus que les 13 institutions

⁷- Décret n°2000-1187 du 30 mai 2000, portant organisation de l'institut de l'olivier.

-Décret n°2000-1935 du 29 août 2000, portant organisation de l'institut de la recherche vétérinaire de Tunisie

agricoles réunis. Pour la comparaison, au niveau international, une université moyenne aux Etats Unis, celle d'Indianapolis, dispose d'un budget annuel d'acquisition de 2,5 millions de dollars⁸).

2.2- Identification du fonds concerné et estimation des sources et des ressources d'information agricole

Institut	Types de documents						Documents non livres				
	Mémoire	Thèse	Rapport	Mono Graphie	Digue	Pério chure	Bro	CD	K7	Microform	Total
INAT	1 403		2 606	10 160	725			50	1		14945
ESHE	676	102	258	6 650	200	576					8462
ENMV	67	543		1 373	46					400	2429
ESIER	725	10		4 860	37						5632
ESIAT	285	16	393	1 983	52						2729
ISPT	403	20	15	2 500	20			45	2		3005
ESA Mateur	350	30		2 118	41	6			2		5552
ESA Mogran	690		360	3 192							4242
ESA Kef	210		10		5			5	2		232
INRAT	677		937	5 820	50	9 630		10			17124
INRGREF				3 482	282	12 970				415	16734
IO	112	83		940	108	800		4	10	18	2075
IRVT	20	720	50	3 406	25	35		4			4260
TOTAL	5 618	1 524	4 626	46 484	1 591	24 017		118	17	833	84828

Du fait du manque de moyens, les collections demeurent insuffisantes (85 mil documents).L'évolution des fonds d'ouvrages a été très lente et ne semble pas coller au développement des techniques agricoles et de la recherche dans le domaine (pour avoir une approche comparative deux chiffres suffiront : dans le classement des bibliothèques de recherche affiliées à

⁸ - BERARD Raymond .- les bibliothèques universitaires américaines :Exemple ou modèle ? .-in : BBF, t. 43 ,n° 6,1998

l'Association nord-américaine des bibliothèques de recherche, la moins bien classée celle de l'Institut de technologie de Géorgie, au 108e rang possède 1,8 million d'ouvrages et plus de 11 000 périodiques. Dans la catégorie des bibliothèques d'enseignement, la plus petite Université technique de Louisiane compte 350,000 ouvrages et 2,600 abonnements ⁹) Ces chiffres montrent le fossé qui nous sépare des pays développés.

Ci-après une identification et une répartition du fonds qui pourrait alimenter le SYNIAG (voir le tableau de la répartition du fonds).

NB : Le nombre de la collection de thèses et mémoires de l'INAT nous a été délivré indistinctement.

D'après le tableau récapitulatif, le fonds est constitué en majorité de livres (46484 titres) de monographies. Il comporte une partie importante de brochures (24017) et de rapports de recherche (4626) qui sont de documents techniques et économique-juridiques acquis, en règle générale, par échanges interservices ou par don d'organismes internationaux .Les fonds sont très inégalement répartis. En tête de liste il y a le fonds de l'INRAT qui atteint le nombre de 17124 documents. Le fonds de l'INRAT est composé d'une importante collection de brochures, de tirés à parts et des communications de congrès (9630) et de rapports de recherche (937).

En bas de liste Il y'a le fonds de la plus jeune école l'ESA du Kef (232 documents) qui ne forme même pas l'équivalent d'une bibliothèque personnelle¹⁰.

Par ailleurs, il faut quand même mentionner qu'il y a des fonds historique bien fournis .Le fonds séculaire de la bibliothèque de l'INAT, établissement qui démarra la formation de sa première promotion il y a plus d'un siècle, en 1898 plus précisément. De ce fait, sa collection est la plus ancienne, la plus académique et la plus spécialisée : sa collection de thèses et mémoires atteint indifféremment le nombre de 1403 et les rapports de recherche sont au nombre de 2 606. Jusqu'en 1997, il existait plusieurs bibliothèques spécialisées au sein de l'INAT liées aux différents départements et laboratoires réparties comme suit :Zootechnie, phytopathologie, labohalieutique, département en économie agricole, département en protection végétaux, département en génie rural des eaux et forêts, laboagro-alimentaire, département en production végétale..

Ce cas démontre la diversité des spécialités et l'état d'éparpillement des collections.

Plusieurs indicateurs démontrent que les fonds documentaires agricoles ont régressé : le nombre de documents par utilisateur n'est plus que de 14 titres (ce chiffre est le résultat de la division du nombre du fonds, qui est égal à 85000 titres de documents par le nombre

⁹ - Idem .

¹⁰ - D'ailleurs on ne peut pas considérer cette collection comme une bibliothèque, généralement on considère 2000 documents le fonds minimum pour mériter l'appellation d'une bibliothèque.

d'enseignants et d'étudiants qui est égal à 6000), alors qu'il devrait être selon la norme tunisienne¹¹ de 50 ouvrages par utilisateur universitaire.

De part l'indigence des fonds ce genre de collecte ne pourrait que rarement satisfaire les besoins des utilisateurs.

***Problèmes et carences**

Par conséquent le secteur agricole accuse un retard dans le domaine de la collecte et du traitement de l'information agronomique d'autant plus que les niveaux et le nombre des demandeurs de l'information évoluent rapidement (29 % soit le taux de progression du nombre des étudiants par an : 2002/2003)

Répartition des étudiants dans les domaines de l'agriculture 2002-2003¹²

Agriculture, sylviculture et halieutique	3404	4927
Sciences vétérinaires	366	390
Total /	3770	5317
Progression de l'effectif : 29 %		

En outre les usagers se diversifient de plus en plus. Dans le secteur agricole, la structure de la demande est représentée par diverses catégories. Il s'agit de décideurs, de cadres, d'ingénieurs, de chercheurs universitaires, d'étudiants, d'investisseurs, d'agents de vulgarisation, d'agriculteurs, etc. . Mais les besoins de ces derniers en information ne sont pas suffisamment satisfaits, les résultats obtenus lors de l'étude des besoins des usagers reflètent l'insatisfaction globale des ceux-ci au niveau de la recherche de l'information et de sa diffusion. Un certain nombre de dysfonctionnements caractérisent les structures d'information du secteur.

- Les structures, services et usagers :

Le problème le plus grave est que les bibliothèques et services de documentation agricole en question ne disposent pas d'une structure de coordination au sein de l'IRESA qui jouerait le rôle d'intégration de leurs ressources et de leurs services. Les prestations BUDAs ne sont pas élargies parce qu'elles ne sont pas encore arrivées à assurer le minimum de produits et de services. En effet, en examinant de près ces services rendus on remarque qu'ils sont très limités. Listes bibliographiques, listes de nouvelles acquisitions, recherche bibliographique n'existent pratiquement pas et restent souvent réduites à quelques sites .Les bibliothèques et

¹¹ -ABDELJOUED Mohamed.-Les bibliothèques en Tunisie : Introduction à la mise en place d'un réseau national.- Tunis :Les éditions Salammbô,1988.- 277 p.

¹² Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, 2003.

services de documentation agricole n'ont pas pu s'adapter aux besoins des élites demandeurs d'information. D'autre part, ils n'ont pas pu enregistrer la production intellectuelle agricole et n'ont pas su la faire connaître.

De par le manque de qualification professionnelle des personnels en place ils ne peuvent remplir leurs fonctions de gestion des ressources correctement

- Ressources humaines : D'ailleurs les usagers reprochent la non-qualification du personnel comme le montre le tableau ci-après :

Statut des agent de la bibliothèque	Effectif plein temps	Effectif temps partiel
Professionnels :		
Conservateur	2	
Bibliothécaire	5	
Bibliothécaire adjoint	1	1
Aide bibliothécaire	1	
Non professionnels :		
Niveau universitaire	4	
Niveau secondaire	9	
Ouvrier	9	

Ce qu'on peut déduire à première vue de ce tableau c'est que l'effectif à plein temps est seulement de 9 professionnels entourés de 27 agents non professionnels est un indice qui confirme la mentalité qui prévaut. Malheureusement dans notre pays l'idée répandue est que la gestion d'une bibliothèque est l'affaire de tout un chacun et qu'il n'est pas nécessaire de former collectivement pour cela. L'enquête a démontré que le secteur agronome est représentatif de cette mentalité. 75 % de l'effectif à plein temps employé dans les BUDAs ne sont pas des professionnels qualifiés, 50 % d'entre eux sont des ouvriers ayant tout au plus un niveau d'instruction secondaire ou parfois moins que ce niveau.

Quand les bibliothèques agronomiques souffrent du manque de personnel qualifié les échecs d'une telle tendance sont évidents: inefficacité globale, gaspillage des ressources, absence de partage de l'information, déficit de la capitalisation des pratiques informationnelles.

Etant pour la plupart dépourvue de personnel qualifié et de spécialistes de l'information, ces BUDAs sont souvent mal gérées et remplissent mal leurs tâches au quotidien.

-Propositions des responsables concernés :

INSTITUTIONS	PROPOSITIONS
INRAT	– Achat de matériel informatique. – Recrutement de spécialistes de la documentation et des sciences de l'information. – Attribution d'un budget à la bibliothèque. – Formation du personnel existant.
INAT	– Recrutement de personnel qualifié. – Création d'un service de périodiques à part. – Séparation de la salle de lecture du magasin. – Gestion informatique des prêts. – Introduction du code à barres pour les documents et les usagers. – Installation d'un système électronique de contrôle à l'entrée du local. – Augmentation du budget

Pour sortir de cette situation médiocre notre démarche était d'entrevoir les solutions par les futurs participants du SYNIAG : propositions des responsables des bibliothèques et unités de documentation eux-mêmes pour envisager les perspectives d'amélioration du système. Puis à partir de leurs propositions leur suggérer des alternatives de modèles de gestion afin d'établir le modèle fonctionnel à suivre le plus crédible. Les propositions suivantes étaient le fondement d'un passage à un système d'information agricole cohérent. La mise à niveau des BUDAs n'advindra que par la prise en compte des expériences des responsables et de leurs recommandations suivantes :

Il est à signaler que trois des treize institutions d'enseignement et de recherche n'ont proposé aucune suggestion : ESIAT, ESIER et ESA Mateur.

Peut-on considérer le silence comme preuve du manque d'expérience et de consistance et de défaut de perspective des agents chargés de ces sources d'information ?

Aspect matériel : Ou plutôt peut que le mutisme constaté chez quelques responsables parce qu'ils estiment que les BUDAs ne doivent pas se plaindre car ils sont déjà bien fourni en espace (plus de 3000 m2 de magasin et 1000 m2 de bureaux et de salles de consultation). Plus la majorité des BUDAs disposent du matériel informatique (18 ordinateurs) et mieux encore la

majorité des BUDAS (8/13) sont dotés d'un système intégré de gestion de base de données (CDS/ISIS), et presque la moitié de celles-ci sont connectées au RNRA et à l'INTERNET

Les suggestions des responsables qui ont répondu se focalisaient respectivement autour des axes de rénovation les plus importants :

- Mise à niveau des ressources humaines (formation, recrutement, recyclage) ;
- achat de matériel informatique équipement logiciel de documentation et amélioration du réseau ;
- augmentation du budget ;
- réorganisation structurelle :

3. Spécification du système national d'information agricole (SYNIAG)

La solution recommandée doit être formulée selon une perception qui met en perspective l'avenir du SYNIAG. Une vision synoptique assurera la bonne fonctionnalité et la pérennité du réseau de documentation. La visibilité ne sera pénétrante que si l'étude suit une démarche de décomposition procédant à la division du SYNIAG en 3 objectifs stratégiques. Chaque objectif stratégique est décliné en 4 fonctionnalités, elles mêmes réparties en missions.

Les objectifs de structuration du SYNIAG pourraient être annoncés simplement en trois mots d'ordre: Organisation, Capitalisation et Numérisation.

3.1- L'organisation :

La réorganisation est le facteur essentiel de l'évolution et de la réussite des services documentaires du SYNIAG. C'est une nécessité primordiale car on ne peut pas concilier des technologies de pointe avec des méthodes de travail caduques. D'ailleurs l'enquête a relevé des lacunes dans le domaine gestion de ressources. Elle a révélé le manque de coordination au niveau de l'acquisition des périodiques et des redondances dans les tâches techniques de documentation.

La réorganisation devrait tenir compte de l'environnement et du contexte, de la situation de l'unité documentaire dans l'administration de tutelle et les moyens humains et financiers.

Ce sont les principaux facteurs qui conditionnent l'efficacité des services documentaires du SYNIAG

- L'environnement

Le SYNIAG devrait être un service de documentation serti dans les trames de son environnement. Il assure le rôle d'interface du secteur de l'information agricole entre les institutions universitaires et de recherche, les autres instances documentaires, et les utilisateurs

et les acteurs. Un service de documentation, renfermé sur lui même et comptant uniquement sur ses propres moyens, ne peut en aucun cas satisfaire les besoins de ses utilisateurs.

La Tunisie possède un important réseau de recherche et un ensemble de centres de documentation conçus pour chapeauter et coordonner les activités d'étude et de documentation, il serait vain de ne pas exploiter ces ressources au maximum . En effet, nul ne peut ignorer l'apport des unités documentaires existantes: des observatoires du même ministère précisément ceux de l' ONAGRI (Observatoire National de l'Agriculture) héritier du CNDA et des services de documentation sous la même tutelle tels que l'APIA(L'Agence de promotion des investissements agricoles) l'UTAP (Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche) ou les centres de documentation sous d'autres tutelles tel que le CNUDST relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Il s'agit d'activer l'insertion dans le milieu documentaire et de recherche national et de stimuler aussi le réinvestissement dans la collaboration multilatérale avec les services chargés de la coopération au sein de l'IRESA .Il s'agit surtout d'un repositionnement dans les réseaux relevant d'organismes internationaux (-AGRIIS Agricultural Information System , CIHEAM centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes financé par la communauté européenne...) et le renforcement des relations notamment avec les centres déjà connus :

-Le centre de coopération international en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

-L'Institut national de Recherche Agronomique de France (INRA)

De plus, il faudrait s'inscrire aux réseaux de coopération française, genre AGRIDOC¹³ , qui mettent à la disposition de leurs adhérents des informations adaptées à leurs activités professionnelles. AGRIDOC développe d'autres activités telles que l'appui aux centres de documentation, l'organisation de manifestations et colloques) . De plus il faudrait explorer d'autres filières de coopération non encore prospectées. Par exemple adhérer à d'autres réseaux francophones (InfoAgrar qui est le centre de documentation et d'information de la Direction du Développement et de la Coopération suisse¹⁴) et souscrire aux autres réseaux Anglophones et Arabe¹⁵.

Vu le coût et les charges d'acquisition des documents électroniques, il est capital d'exploiter au mieux ce créneau car la majorité de ses réseaux ont un système d'échange en ligne (La

¹³-AGRIDOC est créée en 1978 ses ressources proviennent pour leur totalité du Secrétariat d'Etat à la Coopération (Ministère français des Affaires étrangères)

¹⁴ - Le carrefour suisse du système d'information de l'Initiative européenne pour la recherche agricole pour le développement créée depuis 1998

¹⁵ WAICENT in the News -

bibliothèque virtuelle du FAO ¹⁶ , la Bibliothèque David Lubin ¹⁷) qui, sur demande, fournissent aux autres bibliothèques membres, des services de prêts interbibliothèques et de photocopies, des informations bibliographiques, des reproductions microfilm ou photocopie...

Pour accomplir l'exploitation des ressources disponibles, il est nécessaire de renforcer la structure chargée, au sein de l'IRESA, d'établir des liens formels avec la communauté de la recherche et de la documentation afin de stimuler les pratiques de veille technologique et d'innovation.

Une bonne perception de l'évolution des environnements technologiques, économiques, juridiques, sociologiques ou culturels assurerait l'adaptation au contexte nouveau qu'est caractérisé par des mutations profondes régi par des conditions différentes à savoir :

- L'explosion de la masse documentaire.
- L'augmentation du prix des publications savantes et des abonnements aux périodiques.
- La disponibilité des ressources documentaires numériques.
- Les nouveaux modes de communication savante.
- La délocalisation de l'accès aux ressources électroniques.

Le développement des collections et des supports engendrent la difficulté pour chacun des établissements de recherche et d'enseignement agricole d'œuvrer seul financièrement et technologiquement.

Aussi la création d'une nouvelle structure sous forme d'unité de projet spécifique prévue dans le décret d'organisation de l'IRESA¹⁸ , pourra mener des actions propres à mettre en place un véritable plan de développement des bibliothèques universitaires qui projette un certain nombre de dispositions d'agencement et de gestion des ressources humaine et financière .Citons à titre indicatif, respectivement :la structuration administrative, la Formation et le recyclage et l'optimisation des ressources financières

- la structuration administrative

Pour l'amélioration des modalités de fonctionnement des bibliothèques des institutions de la recherche de l'enseignement supérieur agricole, l'implantation de cette unité solliciterait une

¹⁶ -Depuis sa création en 1998, a bibliothèque virtuelle met plus de 6 000 documents en ligne pour permettre aux utilisateurs du monde entier de télécharger gratuitement des informations agricoles

¹⁷ -la bibliothèque David Lubin en ligne est considérée comme l'une des meilleures collections mondiales sur l'alimentation, l'agriculture et le développement international mais aussi des connaissances et des compétences sur le monde agricole qui ont été accumulées pendant plus de 50 ans, et dans un million d'ouvrages

¹⁸ -L'article 8 du décret N°91-104 du 21 Janvier 1991 portant organisation et attributions de l'IRESA

détermination des préalables administratifs : Définir le type d'agencement, les organes, et les attributions.

Les fonctions de mise en œuvre de la politique documentaire de coordination seront instituée par la création d'un service commun de la documentation, au sein de l'IRESA, comparable aux services communs de la documentation des universités Françaises¹⁹. La nécessité de mettre en place une gestion centrale et la majorité des expertises relatives aux bibliothèques universitaires tunisiennes prônent une telle gestion. Il s'agit d'abord de favoriser les échanges entre bibliothèques universitaires distantes afin d'instituer l'intégration progressive entre elles sous la tutelle de l'IRESA.

En effet, l'unité préconisée contribue à la consolidation de l'IRESA dans le domaine du traitement de l'information. La direction du traitement de l'information se trouve ainsi la mieux placée pour intégrer l'unité dans sa structure. Cette direction doit travailler en concertation avec l'ONAGRI, qui jouera un rôle consultatif. L'expérience, qu'il a acquise dans l'implantation du réseau, lui assigne un pouvoir de supervision pour toutes les autres unités documentaires agricoles. Le rôle est donc double, d'une part, observer, écouter, recueillir les avis, les doléances ou les suggestions des partenaires; d'autre part, préconiser les orientations qui s'imposent et les solutions adéquates à apporter à telle ou telle situation de fait. Les orientations des bibliothèques et des services de documentation seront fixées par un Conseil des Bibliothèques Universitaires et de la Documentation Agricole (CBUDA), organe consultatif au sein de l'ONAGRI, composé des chefs des comités de bibliothèques, des groupes de travail...

Ce rôle de consultation est renforcé par l'intégration des usagers de haut niveau dans des organes spécialisés. Les comités des bibliothèques seront formés ainsi que des groupes de travail par les représentants des départements et des professeurs et des personnalités ressource dans chaque domaine de l'agriculture(production et protection végétales, génie rural des eaux et forêts, Zootechnie, halieutique, agroalimentaire...). Le but de la création de ces organes consultatifs est de faire travailler les compétences car la tendance est au « team management » qui est de mise dans les bibliothèques universitaires des pays développés. Dans le « team management », les équipes animées par un « leader » qui tout à la fois supervise, aide et conseille. Aucune décision importante n'est prise par la direction sans consulter les « leaders » des comités de bibliothèques et des groupes de travail ad hoc.

Elles seront chargées de mener une réflexion, d'analyser les différentes problématiques (sélection des meilleurs titres de périodiques électroniques, veille technologique et stratégique...), de proposer des solutions appropriées, et d'œuvrer pour que cette solution soit prise en compte. Le rassemblement des compétences de la communauté universitaire est orienté

¹⁹ -Décret français N° 85-694 du 4 juillet 1985 modifié par le décret N° 91-320 du 27 mars 1991

principalement vers des fonctions de structuration des contenus , et de partage des connaissances « Knowledge Management » qui sont aujourd’hui au cœur de la réussite des réseaux collaboratifs, et le cas échéant, dans l’élaboration du réseau du SYNIAG et le développement des nouvelles ressources .

Quant à l’unité au sein de l’IRESA aura pour mission, notamment de :

- Animer l’ensemble des unités d’information agricole, être en quelques sortes une structure de jonction dans le secteur, susceptible d’exploiter les potentialités existantes, de les coordonner et d’impulser des activités documentaires

- Mettre à niveau les bibliothèques des institutions universitaires agricoles et les unités de documentation existantes tant du point de vue des ressources humaines que du point de vue des fonds, des espaces et des moyens matériels, afin d’offrir des services ciblés et profilés à la communauté de recherche et d’enseignement ;

En s’occupant de la planification (budget, personnel, équipement) l’unité centrale devrait s’appuyer sur deux pivots documentaires qui soutiennent ses activités techniques. Ces pivots sont des courroies de transmission des instructions et des actions requises pour la mise à niveau. Pour plus de proximité, un pivot sera établi à l’INAT pour assurer l’encadrement des bibliothèques d’enseignement et un pivot sera positionné à l’INRAT pour les unités de documentation de la recherche.

De plus, il est nécessaire d’engager un coordinateur patenté parmi les professionnels expérimentés des bibliothèques universitaires pour assurer la direction de chaque pivot. Le rôle de chaque pivot sera de fournir des conseils techniques pour la coordination des achats, catalogue collectif, l’aide technique, la formation du personnel, le prêt interbibliothèques ...dans le sens d’une harmonisation des pratiques et des systèmes.

Aucun inventaire global des moyens et des ressources des B.U.D.A. n’a été établie, aucune étude sur les besoins des usagers n’a été effectuée. Tous les aspects du développement des bibliothèques sont influencés par les résultats des évaluations. Afin de bâtir des grilles d’évaluation opératoires, il est essentiel que les objectifs à accomplir et les normes internationales soient connus. Les normes bibliothéconomiques sont particulièrement utiles à des unités documentaires qui ont subi la négligence et qui sont dans un état d’amnésie. Il faut toujours se comparer à un référent²⁰ selon divers aspects de la performance de la bibliothèque (la norme NF ISO 11620 sur les indicateurs de performance). Les critères utilisés lors de

²⁰ - L’Organisation internationale de normalisation (ISO) a publié la norme NF ISO 11620 sur les indicateurs de performance des bibliothèques à partir des travaux de : IFLA.- Measuring Quality; International Guidelines for Performance Measurement in Academic Libraries. - München: K.G. Saur, 1996.

l'évaluation doivent également être spécifiés, en termes d'objectifs spécifiques et les implications estimées en termes de valeurs doivent être explicites.

L'amélioration des modalités de fonctionnement des sources et des ressources se réaliserait, à travers le SYNIAG, par la fixation des normes minimales à appliquer en matière de services rendus à l'utilisateur et de méthodes de travail. Pour les nouvelles normes c'est la recherche sur les perceptions et les attentes des usagers qui devient une priorité. L'offre de service se caractérise normalement par son contenu, mais aussi par l'empathie dans la relation entre spécialiste de l'information et l'utilisateur le sérieux, la réactivité, la garantie (Mesures fondées sur l'utilisation : l'activité de l'utilisateur, le niveau prévu d'utilisation, le nombre d'utilisateurs, le nombre de recherches ayant abouti par usager, la satisfaction des utilisateurs,)

Afin d'institutionnaliser les prestations et les nouvelles fonctions des bibliothèques des textes réglementaires fixant les mandats des services de documentation devrait être formulés.

Cette réglementation ne portera pas seulement sur la structure du système qu'on veut établir, sur les rapports des services de documentation avec les administrations auxquelles ils sont rattachés et les relations intérieures et extérieures, , elle doit de plus définir les règles techniques, de circulation de conservation.

Du fait que le SYNIAG s'attribue la mission de la conservation et l'exploitation de la mémoire scientifique de la recherche agricole Tunisienne, les prescriptions devraient préparer aussi l'intégration réglementaire des archives dans les services de documentation.

Une telle organisation nécessite un lourd effort de formation de tous les agents les services de documentation

Dans cette étude l'amplification de cet aspect organisationnel est due au fait que l'on avait constaté, en ce qui concerne le personnel, un degré de conscience des charges et des qualifications encore trop inégales.

3.1.1-Détermination des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du SYNIAG

Le manque de qualifications et d'efficience constaté chez le personnel des 13 services de documentation examinés ne sera résolu que par un effort formation des compétences professionnelles et la promulgation des promotions professionnelles statutaires propres à consolider les cadres scientifiques du réseau.

Le recours délibéré à la formation des compétences professionnelles spécifiques est à l'évidence l'une des clés essentielles de la réalisation du SYNIAG et il permet la réussite en matière de gestion de l'information agricole pour atteindre le projet l'instauration de la société de connaissance et le développement de l'économie immatérielle.

Aspect institutionnel :

L'unité a implanté au sein de l'IRESA avec la direction pédagogique pourrait superviser les formations initiales et complémentaires. De part l'expérience de la gestion des établissements d'enseignement agricole de l'IRESA, l'élaboration des programmes et cursus universitaire ses textes réglementaires serait une tâche ordinaire. La mise en œuvre de la formation nécessitera l'intégration explicite des compétences des unités documentaires existantes essentiellement les coordinatrices et des conservateurs qui exercent au ministère de l'agriculture. Ceux-ci contribuent à l'élaboration des programmes d'étude en s'assurant, notamment de la validité des objectifs et en précisant de quelle façon et dans quelles activités d'enseignement ces objectifs seront pris en compte.

Un comité de « Formation et Recyclage » formé de professionnels et d'enseignants s'adonnera à la mise en place d'un DESS en gestion des bibliothèques à et au recyclage du personnel d'exécution dans les BUDA. D'ailleurs il est facile de se référer aux formations précédentes en documentation notamment l'expérience menée au cours des années 1978 -1980 pendant laquelle deux promotions de documentalistes agricoles étaient formés à l'ESA de Mograne.

D'autre part, l'IRESA requiert également la mise en place d'un dispositif de formation continue performant ainsi qu'une démarche de certification de compétences se référant au modèle européen²¹. Cette formation ne sera pas efficace si un programme de mise à niveau pour les étudiants et des enseignants -chercheurs ayant besoin d'une initiation préalable à l'utilisation des outils, des sources et des ressources d'information agricole ne sont pas mises simultanément en place.

Nous présenterons une modélisation de la démarche de mise en place des formations à l'IST(information scientifique et technique) qui requiert des objectifs et des profils clairs et des programmes d'enseignement sous forme de compétence, les moyens humains et matériel de mise en œuvre

-la définition des objectifs de formation :

L'unité a implanter au sein de l'IRESA veillera à l'instauration de la formation, d'un haut niveau, base de la réalisation du SYNIAG qui a pour objectif primordial la réanimation de la mémoire scientifique de recherche agricole Tunisienne par :

-l'implantation des bases et des banques de données

-La conception et la réalisation des sites des bibliothèques virtuelles et numériques en fonction des spécialités

²¹ - European Council of Information Associations (ECIA).-Référentiel des compétences des professionnels européens de l'information et documentation.-Paris : Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) – 1999.ISBN 2-84365-027-5

- la consolidation de la cohérence du réseau et de l'efficacité au niveau contenu

-La valorisation de la production intellectuelle de l'information scientifique et technique agricole tunisienne par la promotion des produits multimédias sur de nouveaux supports électroniques (CD , DVD, revue électronique...)

la définition des profils à former :

Former des professionnels qui interviennent sur les flux d'informations, le stock de documents et/ou les réservoirs de connaissances selon des processus appropriées est la clé de voûte du système d'information agricole. Répondre au mieux aux besoins variés des usagers hétéroclites exige du personnel qualifié aux profils très variés, aux missions de plus en plus diversifiées.

Les profils à former se représente selon deux cas de figures : le premier cas se réfère aux réglementations des statuts de documentalistes en vigueur, le deuxième cas aux nouvelles configurations des professionnels.

Un profil traditionnel des documentalistes tel que définit par le décret numéro 99-2762 du 6 Décembre 1999, fixant le statut particulier du personnel de services de bibliothèques ou de documentation qui constitue un corps interdépartemental comprenant différents niveau (8 grades) .

Selon ce statut les attributions des documentalistes et des bibliothécaires spécialisés se résument dans des missions d'ordre administratives et techniques :

-Gérer un service ou un ensemble de services de bibliothèques ou de documentation.

- Contribuer à la gestion des bases et des banques de données à la sauvegarde du patrimoine et l'élaboration des langages documentaires.

Sans parler des autres rôles comme la conservation des documents administratifs qui se réfèrent au statut particulier des archivistes tunisiens²² .

Un profil moderne :

Les transformations des modes d'accès, d'utilisation et de circulation de l'information, la variété des dispositifs mis en œuvre et des traitements, nécessitent une diversification croissante des pratiques professionnelles et des niveaux de compétence.

Ainsi la mission des professionnels n'est plus seulement la collecte et la conservation des documents mais elle s'oriente fondamentalement vers la mise en relation des demandeurs d'informations (étudiants, professeurs, chercheurs...) avec les sources informationnelles

²² - Décret n° 99-675 du 29 Mars 1999, fixant le statut particulier du corps des gestionnaires de documents et d'archives des services de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif .

pléthoriques sur des supports et des réseaux variés contenant de données multimédia (textuelles, iconographiques ou sonores).

La variété des supports et la croissance exponentielle des connaissances, l'hétérogénéité de l'information en ligne ont amené la diversité des situations et des objectifs de mise en relation. De plus en plus, de nouvelles pratiques ont multiplié les facettes du profil des documentalistes. Nous allons décrire les quatre profils que doivent tenir les professionnels ainsi que les compétences requises pour assurer les fonctions de chaque profil afin de mettre en place un système d'information agricole performant

En s'appuyant sur la théorie de la cognition, et de la conversion de compétences en connaissances à acquérir, nous pourvoyons pour chaque profil moderne une série de modules.

Nous présenterons une modélisation de la démarche de mise en place de formations à l'IST (information scientifique et technique) .

Le profil de veilleur :

Le documentaliste doit adopter les fonctions d'indicateur connues sous des désignations différentes : parfois les professionnels sont appelés à des fonctions de veilleurs chargés de l'intelligence économique et stratégique pour des promoteurs ou des entreprises, où ils deviennent des "recherchistes" en information qui seront capables de capter l'information pertinente des sources surabondantes sur les réseaux genre Internet et d'en pomper les plus adéquates.

Même si les services Internet étendent, de plus en plus, notre accessibilité aux informations, les valeurs de celles-ci et la qualité des collections récupérées dépendent obligatoirement des décisions de sélection et de la maîtrise des outils de repérage.

Désignation des compétences requises pour le e Profil de veilleur :

- Interaction avec les usagers et les clients ;
- Connaissance des sources et des ressources de l'I&D agricoles ;
- Connaissance du cadre juridique et administratif ;
- Maîtriser les outils, les procédures et les modes de la recherche de l'information ;
- Identification, localisation et appropriation des documents ;
- Maîtriser les moteurs, les logiciels de recherche, de veille et de filtrage ;
- Maîtrise les langages les modalités d'interrogation des bases banques de données.
- Evaluation et validation des sources d'information.
- Concevoir des services d'alerte et de veille stratégiques et économiques.

Après avoir capté l'information pertinente les professionnels sont appelés à prendre d'autres fonctions. **Le profil de créateur**

Un aspect de promoteur qui crée des bases de données référentielles ou textuelles, des sites sur le Web ...

En fusionnant et combinant les informations provenant de différentes sources pour concevoir et développer de nouveaux produits et services d'information le profil des professionnels devient proche de celui d'un « créateur ». Ceux -ci nécessitent une haute compétence dans des domaines spécifiques pour analyser et synthétiser l'information, l'interpréter et produire de la valeur ajoutée (des documents différents de ceux qui ont été récupérés).

Désignation des compétences requises pour le profil de créateur :

- Acquérir les techniques d'étude de besoins des utilisateurs;
- Maîtriser les techniques d'élaboration des produits documentaires ;
- Promouvoir l'institution par la confection de supports appropriés ;
- Concevoir des Projets de développement organisationnel ;
- Concevoir des produits d'information et de recherche ;
- Concevoir des systèmes de diffusion (technologies push) sur réseaux d'information.

Le profil de consolidateur :

Pour gérer et maintenir les collections de documents, les bases et les sites, le profil des professionnels devient proche de celui d'un « consolidateur » de collection de documents et des bases de données sous des appellations différentes selon le type de support : des "référenceurs", des médiathécaires, des "knowledge managers", des "records managers", des webmasters qui interviennent dans la gestion de l'information et du savoir sur des sites et des réseaux.

Désignation des compétences requises pour le profil de consolidateur

- Maîtriser la doctrine des sciences de l'information ;
- Maîtriser l'analyse et représentation de l'information
- S'approprier les principes de politique de développement des fonds et des collections
- Connaître l'environnement culturel, économique et législatif propre au pays.
- Maîtriser l'administration par les :
- techniques de secrétariat ;

- Techniques de gestion micro-économique ;
- Techniques d'installation, aménagement, approvisionnement, équipement ;
- Techniques de planification et de gestion de projet ;
- Techniques de diagnostic et d'évaluation ;
- Techniques de gestion des ressources humaines ;
- Techniques de rédaction d'un cahier de charges ;
- Contrôler et valider des outils de gestion ;
- Apprendre le processus de prise des décisions importantes.

Profil du communicateur

Après la consolidation des collections et des bases, le développement des services documentaires nécessite la mise en valeurs et la communication de celles-ci. Un profil de communicateur se prescrit afin de faire connaître la littérature scientifique agricole locale et mettre l'information provenant des différents collections et des différentes sources sur le réseau. Par ailleurs, ce profil impose certaines institutions d'enseignement pour lesquelles la mise à disposition d'information nécessite une démarche de communication afin de convaincre les différents utilisateurs de l'usage des produits informationnels.

Désignation des compétences requises pour le profil de communicateur

- Maîtriser :- les techniques de communication orales et écrites ;
- La pratique de la langue Anglaise ;
- la communication multimédia par l'image et le son ;
- l'ingénierie de formation ;
- les techniques de production des publications scientifiques et d'édition ;
- les techniques commerciales et du marketing ;
- Mise en forme et mise à disposition de l'information ;
- la communication interpersonnelle conduite des réunions et des entretiens ;
- Élaborer des plans de communication institutionnelle.

Ces profils modernes et anciens requis par le SYNIAG peuvent se fusionner sous une nouvelle dénomination d'**informatistes** spécialisés en agriculture c'est-à-dire une nouvelle fonction qui englobe tous les facettes du nouveau professionnel. Elle s'applique à faire abstraction des supports qui s'intéressent plutôt à la nature de l'information et à la gestion des connaissances

contenues dans les supports et les réseaux. L'informatiste qui permet la circulation et le partage de l'information et des connaissances est le dénominateur commun aux différentes catégories de profils : experts, concepteurs, développeurs et gestionnaires et communicateur des systèmes d'information et de solutions techniques.

Une double compétence pré-requise

Les informaticiens qui interviennent dans la gestion de l'information agricole doivent avoir une double compétence .Ainsi, il est fortement recommandés que ces professionnels soient recrutés parmi les détenteurs d'un diplôme universitaire dans les diverses spécialités.

Selon les contextes les étudiants de la spécialité « information documentation » agricole doivent être sélectionnés parmi ceux qui ont une formation de base des disciplines agricoles : économie agricole, sociologie rurale qui ont des zones de recouvrement avec des analystes économiques, juridiques ou financiers.....

A ce titre, la réussite de la formation est tributaire de la polarisation des nouvelles compétences détenteurs des savoirs agricoles : techniciens, ingénieurs, qui sont déjà initiés à la fois aux fonds documentaires agronomes et la spécificité de ses usages.

De là découle la nécessité d'une prédisposition à bien comprendre les Nouvelles technologies de l'Information NTIC pour mettre en place les systèmes d'information qui assurent l'accès facile avec la manière la plus simple.

Une formation documentaire pour les usagers

D'ailleurs chaque établissement de formation et chaque unité de recherche est concerné par la mise à niveau pour assure meilleure insertion du SYNIAG dans l'environnement des ses potentiels usagers .Pour cela une formation documentaire et informationnelle globale, largement méthodologique est à intégrer dans tous les cursus d'enseignement agricole, dans tous les projets pédagogiques.

L'intégration de ce volet documentaire et informationnel dans les enseignements universitaires disciplinaires ou méthodologiques, et son adaptation aux spécificités de chaque discipline inclut des aspects aussi variés que la prise de conscience et la formulation du besoin informationnel, la connaissance de l'espace informationnel, l'utilisation des ressources documentaires, la critique et l'évaluation de l'information, son exploitation...

Cette formation concerne trois catégories de ressources humaines qui existent dans les établissement de l'enseignement et les unités de recherche, les enseignants chercheurs, les étudiants, les autres techniciens et professionnels.

-une formation à l'usage des ressources documentaires par la préparation des outils destinés aux formateurs qui leur offrent un guide tant conceptuel que pratique pour la mise en œuvre de leurs formations et leurs recherches.

Méthodologie documentaire pour les étudiants :

- l'enseignement de la méthodologie documentaire pour les étudiants dans les premiers cycles universitaires permet au sujet de réaliser de façon compétente les trois opérations fondamentales de tout apprentissage intellectuel, qui sont penser, classer et catégoriser.

-l'enseignement de la méthodologie documentaire pour les étudiants de deuxième et troisième cycles a pour objectif une affiliation intellectuelle à la recherche. C'est un apprentissage à l'exploitation des sources de l'information, de manière suffisamment opératoire pour qu'ils puissent mettre à profit cette formation dans la préparation de leur mémoire et thèses.

3.1.2- Les services à assurer et la stratégie à adopter

Chaque unité de documentation devrait avoir une stratégie spécifique de l'ensemble de services aux usagers dont le but est de répondre aux besoins en information documentaire perçus ou exprimés. Les services se positionnent les uns par rapport aux autres pour former une stratégie de marketing ou un système d'offre pour la mise à disposition des décideurs, des chercheurs, enseignants, ingénieurs, et étudiants de l'information scientifique agricole.

La stratégie de service au public est un dosage spécifique entre plusieurs gammes de produits et de services. La stratégie de l'offre des services à adopter pour le SYNIAG est une combinaison des services classiques (consultation et prêt) et des services modernes selon les paliers des niveaux de l'offre. Celle-ci peut osciller d'une offre large sur une palette de services diversifiés à une offre profonde ciblée sur un segment d'utilisateurs,

Le système d'offre pour le SYNIAG vise des objectifs spécifiques:

***Approfondir l'offre par une meilleure exploitation des services au public.**

Les services dans les bibliothèques universitaires qui comprennent le prêt et la référence ont pour fonction essentielle de contribuer à la formation des étudiants. Elles contribuent en effet à modifier et à enrichir le rapport à l'enseignement et au savoir et favorisent la réussite des étudiants. Les usages local et externe tendent à s'uniformiser

C'est un service d'aide à la recherche destiné aux utilisateurs de la bibliothèque; sa conception est en fonction du type d'usagers.

La régénération du service de référence doit se donner pour premier objectif l'utilisation du SYNIAG, et l'usage des sources disponibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie destinée à faciliter l'accès rapide aux fonds documentaires signalés par SYNIAG il faudrait appliquer les mesures suivantes pour améliorer l'efficacité du service de référence :

- Une formation dirigée notamment vers les étudiants du 2^{ème} et du 3^{ème} cycles qui sont d'après les enquêtes et rapports ²³ les plus grands consommateurs d'informations documentaires par ces services.

- création d'un espace «Accueil et Information»

-élaboration et diffusion de dépliants, prospectus, guides, brochures, et autres documents de promotion

-visites guidées aux bibliothèques réelles et virtuelles.

La mise en œuvre de ces mesures d'exploitation des ressources existantes nécessite divers moyens tels que l'informatisation des catalogues, la mise en libre accès de collections et des postes de consultation de données pour permettre la localisation et l'obtention des documents primaires par le prêt interne ou externe

- Le prêt

Chaque bibliothèque a sa politique de prêt, édicte ses propres règlements qui informent l'usager des procédures de la réservation des documents. C'est au comptoir du prêt, véritable plaque tournante d'une bibliothèque, que se passent les différentes transactions.

- Le prêt entre bibliothèques (P.E.B.)

Le prêt entre bibliothèques est un service qui permet à l'usager d'obtenir de la documentation quand celle-ci n'est pas disponible dans la bibliothèque où il se trouve. le personnel du P.E.B. se charge ensuite de chercher dans quelle bibliothèque le document souhaité est disponible et d'emprunter le document en question. Les bibliothèques universitaires agricoles n'offrent pas ce service à leurs usagers et même les services de prêt semblent peu satisfaisants.

Plus les services de références doivent intégrer les nouveaux supports : les ressources électroniques augmentent (documents numériques en local ou à distance, bases de données locales dans le cas de réseau de cédéroms ou via Internet) et elles doivent être signalées au même titre que les autres dans l'OPAC mais aussi sur le web de la bibliothèque et de l'IRESA .

²³ - BEN YOUSSEF, Sonia. Profil des utilisateurs du Centre National de Documentation Agricole de Tunis / Ben Youssef Sonia ; Dir Tahar Abid.-Tunis :I.S.D, 1997.- VI-67 p

Les statistiques sur les utilisateurs de l'ancien CNDA , le rapport sur les utilisateurs de la bibliothèques de l'INAT traduisent une forte propension à la valorisation de l'information documentaire agricole émanant des étudiants en effet, ceux-ci représentent respectivement 60.6% des demandeurs d'informations aux services « Question – Réponse » du CNDA et 86 % des usagers de la bibliothèque de l'INAT

Les services de références doivent assurer l'accès à de nouveaux types de ressources qui se développent, tels que les documents pédagogiques et d'autoformation ou les cours et TD, la mise en ligne de travaux d'étudiants, de thèses ou de documents liés à la recherche universitaire. Les services de références doivent assurer aussi le prêt de cédéroms, la consultation des revues électroniques de sommaires, permettre les commandes et les fournitures en ligne des documents.

D'ailleurs, les enseignants usagers suggèrent des méthodes de prêt afin d'assurer un accès rapide à l'information.

Les enseignants ont autant besoin d'informations sur les recherches et les nouvelles parutions dans leur discipline que sur les méthodes d'enseignement. Ils considèrent que la recherche est leur activité première, et le mode principal d'évaluation à l'université

Pour mieux exploiter les sources, les usagers de haut niveau, les professeurs, les chargés de cours, les chercheurs suggèrent aussi :

***L'élargissement des services rendus en utilisant les capacités du réseau implanté par l'IRESA afin d'accomplir les nouvelles missions suivantes:**

-La diffusion sélective de l'information (DSI) : la façon idéale pour recevoir des résultats de recherche automatiquement est d'activer la fonction DSI qui existe dans la plupart des logiciels documentaires. C'est un service automatisé qui permet de connaître rapidement le contenu des écrits récents sur un sujet précis, et cela sans qu'il ne soit nécessaire de refaire une recherche. Le DSI permet d'être au courant de la parution de nouveaux ouvrages et articles de périodiques sur un sujet dont l'utilisateur a déterminé la teneur. Le DSI permet de recevoir la table des matières de périodiques choisis et ce, dès la publication d'un nouveau numéro. La diffusion en réseau des cédéroms et dévidéroms est le plus fréquent des services de mise à disposition de documentation électronique

-La veille stratégique: et des système d'information fiable permettant d'analyser la situation du secteur de l'agriculture à travers un certain nombre d'indicateurs objectifs puisés dans des banques de données et des critères de comparaison au niveau international.

En outre ces services offrent la possibilité d'être avisé régulièrement par courrier électronique. Les réseaux mettent l'ensemble des ressources et des services à la disposition, incluant les contacts avec le personnel de la bibliothèque, à n'importe quel enseignant de son bureau, de son domicile ou d'un lieu de travail transitoire — et ce, quels que soient le format et le support du document. Des services annexes commencent également à être largement répandus : listes de discussion, de forum, gestion des impressions, de téléchargement de données.

Mais se pose un problème nouveau d'identification de la source d'information, de qualité et de validité de l'information diffusée. Il faut désormais apporter et assurer à tous la confiance dans les informations qu'ils trouvent

Le principe à respecter que ces services sont en libre accès et sans frais quand il s'agit de nécessité publique (enseignement, mise à niveau..).

La mise à disposition de l'information scientifique agricole en libre accès sur le réseau à travers le Web et en Intranet doit être assurée aux différentes catégories d'utilisateurs internes au ministère de l'agriculture.

Pour que l'information et son transfert constituent un service payant, des conditions particulières afin d'acquiescer ce statut doivent être accomplies : forte demande sur l'information, exploitation immédiate, validité garantie et haut niveau de pertinence... ce qui n'est pas le cas en Tunisie. L'expérience du CNDA devenu ONAGRI est fort édifiante à ce sujet

***Facturation de certains services**

Toutefois ces services d'appui pédagogique de la formation et de la recherche peuvent être rentabilisés par :

- une petite contribution lors de la fourniture de documents primaires ;
- un apport pour obtenir une copie de tous les documents localisés lors de l'interrogation des banques de données étrangères.

La tarification doit être rapprochée des centres de documentation qui ont déjà des prestations similaires et qui ont fixé des textes réglementaires sur cet objet .D'autres projets et des sources de financement peuvent être envisagés :

- un projet de création d'une carte unique de bibliothèque pour tous les étudiants des institutions d'enseignement agricoles moyennant certains frais; elle permettrait d'emprunter des documents et d'avoir accès aux ressources électroniques de n'importe quel service de documentation agricole
- Proposition de services marchands comparables à ceux relatifs à la production et à la diffusion du livre et du multimédia,(Bases de données , Fournitures de documents primaires et cours sur CD-ROMs ..).

Cet ensemble de services aux utilisateurs ne peut avoir lieu qu'avec des services techniques de longue haleine : les acquisitions, le traitement, la conservation des documents ; ces services peuvent se résumer par l'accumulation et la capitalisation

3.2-Capitalisation

L'avènement de nouveaux services fera lui-même évoluer la notion de développement des ressources d'information et de repérage des sources qui est la base de la capitalisation des connaissances d'un domaine où il reste beaucoup à faire . L'enquête a démontré que le fonds documentaire n'est pas totalement inventorié, des thèses, des rapports, des ouvrages mêmes ne sont pas encore catalogués. Les catalogues, qui sont la source principale d'informations, sont

tenus à jour de manière artisanale et sont peu accessibles par thème de recherches d'où l'impossibilité de mener des recherches méthodiques.

Un meilleur service au public et aux différentes catégories d'utilisateurs rend le personnel plus averti, du fait des réactions des usagers aux offres, pour mieux accomplir les tâches techniques.

La tâche essentielle est donc d'abord d'inventorier et d'évaluer la documentation agronomique dont le volume est estimé à 85 mil documents en vue de construire un catalogue commun.

Sous cette exploration nous constatons l'existence de plusieurs fichiers établis par branches indépendantes du secteur de l'agriculture : leurs usagers sont rigoureusement spécialisés, voire sélectionnés; leurs fonds documentaires presque fermés. De plus, l'évolution des fonds d'ouvrages a été très lente et ne semble pas coller au développement des techniques agricoles et de la recherche dans le domaine.

Les collections demeurent insuffisantes et ne peuvent satisfaire les besoins exprimés par les utilisateurs.

Au rythme actuel il faudrait un effort gigantesque pour couvrir les besoins réels et potentiels des usagers des établissements d'enseignement et de recherche dont le nombre est estimé à 6000 usagers. Pour ceux là il faut autour de 220 mil ouvrages à acquérir pour être dans les normes (si le coût moyen d'un ouvrage est de 25 dinars = il faudrait 5,5 millions de dinars 4,2 million de dollars pour être au diapason de la norme. Sans compter les 4000 titres de périodique à acquérir.) Ces normes reposent sur des standards qui ne correspondent pas tout à fait à la réalité et aux moyens actuellement disponibles.

En effet, de part les moyens limités dont dispose les BUDA (la somme de 120 mil dinars allouée aux acquisitions) , il serait difficile d'envisager l'acquisition d'une quantité de documents aussi importante et de pouvoir le faire même sur une longue période .

***Développement des collections et fédération des outils de repérage :**

Pour notre orientation, il s'agit essentiellement de mieux exploiter les moyens disponibles. La centralisation du signalement du fonds et la mise en commun dans un même catalogue augmentera l'accessibilité. Compte-tenu de l'importance de la mise en place de SYNIAGet de son apport pour la conservation de l'information et la lutte contre la perte des documents et l'éparpillement du fonds. Aucun établissement particulier n'étant en mesure de tout réaliser pour couvrir les besoins. Il faudrait mettre en commun les ressources et grouper les efforts pour atteindre les normes reconnus au niveau international.

Par conséquent il est capital de ne négliger l'apport d'aucune unité documentaire existante .Il ne faut pas en aucun cas évacuer les bases accumulées par le CNDA qui fonctionne depuis 1975 grâce à l'appui du PUND et de la FAO, et ne pas omettre les autres services de documentation (APIA ,UAP ...)sous la même tutelle.

La solution recommandée stipule la cohérence des ressources documentaires par la fédération des catalogues et de la mise en valeur par l'acquisition et le traitement des documents.

***Aspect institutionnel :**

Le développement des collections des BUDA est axé autour la capitalisation des contenus. L'IRESA, à travers l'unité à créer prépare le développement des outils de la coopération qui assurera l'accumulation des ressources documentaires et la communication entre les établissements. L'IRESA doit animer (voir les fonctions de l'unité dans la partie organisation) et superviser certaines activités techniques qui donnent un rôle de coordination au sein du réseau des bibliothèques et services de documentation des institutions de recherche agricoles.

Un groupe de travail sur le développement des collections appuyé par les membres des comités de bibliothèques seront responsables des projets d'achat en commun de publications et veilleront aussi à coordonner les fonctions de traitement documentaire pour la constitution d'un catalogue en commun .

L'unité essaie de favoriser le regroupement des opérations répétitives identiques, et leur répartition de sorte à alléger le travail du personnel, à stabiliser les coûts de fonctionnement et à assurer la cohérence des ressources.

Les opérations répétitives touchent notamment les acquisitions (commandes, relance des éditeurs, liste des nouvelles acquisitions) et le traitement du document (catalogage, indexation, condensation).

***Le développement des collections**

Pour le développement des collections la politique d'acquisition adoptée par notre solution s'appuie sur un certain nombre de critères spécifiques à chaque service de documentation:

- La connaissance approfondie des objectifs de l'unité documentaire concerné
- La connaissance approfondie de la communauté des utilisateurs (leurs Besoins réels et potentiels, exprimés et non-exprimés) ;
- L'évolution du programme d'enseignement et de recherche ;
- Les propositions des enseignants, des étudiants et des chercheurs ;
- Les limites budgétaires.

Nous pouvons d'ores et déjà, mettre en pratique une procédure d'acquisition s'appuyant sur deux éléments connus : le niveau et l'état des collections existantes et le niveau des collections qu'on veut atteindre.

De plus, il faut insérer des paramètres de correction (multiplicateurs ou réducteurs) dans chaque rubrique, paramètres liés au niveau des usagers, au taux de prêt, à l'évolution des programmes

de l'enseignement et des projets de recherche dans l'institution, à l'importance d'une spécialité , au rapport usage/coût... etc. Cette démarche a la possibilité de contribuer à un véritable équilibre des collections et permet d'éviter les gaspillages.

3.3-Numérisation

L'amélioration des services et le développement de l'exploitation des sources passent par des phases de l'emploi des ordinateurs et des logiciels : l'informatisation, la numérisation et la virtualisation. La mise à niveau des différents produits et services est ainsi largement accélérée.

L'informatisation perfectionne les services classiques (acquisition, traitement, références, périodiques,...).Elle ne correspond plus désormais à la seule gestion des bases bibliographiques, elle est devenue une condition nécessaire à la diffusion des nouvelles ressources documentaires, pédagogiques et informatives dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

De ce fait l'informatisation doit exister dans tous les services de documentation qu'elle que soit son importance. L'enquête a révélé l'existence d'une informatisation précoce en matière de gestion des bases bibliographiques. Les logiciels issus de la coopération (tous issus de la famille ISIS) ont permis d'enregistrer un fonds assez important de notices estimé à 50 mil enregistrements. De plus, le degré inégal de développement des applications de l'informatique a augmenté l'écart déjà croissant qu'on observait dans le développement des services d'information. De part l'utilisation inégale des possibilités de ces logiciels cette phase d'informatisation n'a pas porté tous ses fruits.

Le lancement du Réseau National de la Recherche Agronomique (RNRA) autour de l'Institution de la de la Recherche de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA) dont l'objectif est de relier les institutions relevant de l'IRESA et toutes les institutions relevant du Ministère de l'Agriculture. L'IRESA est passé à la virtualisation c'est a dire l'implantation et l'utilisation des réseaux sans l'évaluation de la phase de l'informatisation. De ce fait la représentation du savoir agronomique tunisien n'est pas reflétée par la consultation du site de l'IRESA. La numérisation, étape indispensable pour la capitalisation des contenus a été sautée. Les études, les recherches, les travaux académiques tunisiens ne doivent pas seulement être signalés mais numérisés. La visibilité et l'accessibilité se trouvent augmentées quand les documents numérisés sont disponibles sur le réseau.

4-Conclusion

Ce modèle de développement peut aider à construire une perception assez claire du fonctionnement de l'unité chargée du SYNIAG axée sur une base d'informations scientifiques de la recherche agronomique en Tunisie. Ce modèle fonctionnel est issu d'éléments quantitatifs et qualitatifs connus, car ils proviennent du fonctionnement des bibliothèques universitaires et des unités documentaires agricoles décrits dans le diagnostic.

L'inefficacité de l'organisation actuelle caractérisée dans l'étude est due à l'émiettement des collections, à la dispersion des efforts d'enregistrement et au saupoudrage de la diffusion.

Par conséquent, il apparaît nécessaire de procéder à la création d'interface, sous forme d'unité au sein de l'IRESA, pour une meilleure exploitation commune des sources et une mutualisation des ressources. L'un des principes qui devra guider l'action de cette unité est la recherche d'une plus grande collaboration entre tous les partenaires.

La consolidation du rôle de l'IRESA dans le domaine du traitement de l'information permettra, grâce à cette unité du SYNIAG, de mettre en place un véritable plan de développement des bibliothèques universitaires et des unités documentaires en vue de constituer un système d'information agricole.

L'unité fournira des solutions techniques dans le sens d'une harmonisation des pratiques et des systèmes pour la participation dans l'élaboration du réseau national B.I.R.U.N.I et de concourir pleinement à d'autres ambitieux projets de développement des systèmes nationaux d'information et du savoir au sein des communautés scientifiques et académiques (Bibliothèque virtuelle, Université virtuelle).

Il est évident que l'ensemble, pour qu'il soit cohérent et qu'il puisse constituer un système national d'information agricole, a besoin non seulement d'une réorganisation structurelle pour une démarche commune mais surtout des investissements dans les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du SYNIAG (les formations et le recyclage du personnel existant, le recrutement additionnel selon les profils nécessaires). L'augmentation des budgets alloués aux sources d'informations agronomes doit privilégier l'usage courant des supports et des ressources numérisés, tant pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers, que pour être au diapason des programmes internationaux (La bibliothèque virtuelle du FAO l'AGRIC Agricultural Information System , CIHEAM Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes).

L'enjeu est à la fois d'améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, de maîtriser l'économie de l'information, fondement d'une mise à niveau pour préparer la société du savoir pleinement enclin à relever les défis de l'internationalisation.

Bibliographie

1. ABDELJOUED Mohamed.-Les bibliothèques en Tunisie : Introduction à la mise en place d'un réseau national.- Tunis : Editions Salammbô, 1988.- 277 p.
2. BEN YOUSSEF, Sonia. Profil des utilisateurs du Centre National de Documentation Agricole de Tunis / Ben Youssef Sonia ; Tahar Abid.-Tunis : I.S.D, 1997.- VI-67 p
3. BERARD Raymond.- les bibliothèques universitaires américaines : Exemple ou modèle ?-in : BBF, t. 43, n° 6,1998

4. Décret français N° 85-694 du 4 juillet 1985 modifié par le décret N° 91-320 du 27 mars 1991
5. Décret n° 99-675 du 29 Mars 1999, fixant le statut particulier du corps des gestionnaires de documents et d'archives des services de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif
6. Décret N° 2241 daté du 10 octobre 1999 portant organisation du Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique
7. Décret n°2000-1187 du 30 mai 2000, portant organisation de l'institut de l'olivier.
8. Décret n°2000-1935 du 29 août 2000, portant organisation de l'institut de la recherche vétérinaire de Tunisie,
9. European Council of Information Associations (ECIA).-Référentiel des compétences des professionnels européens de l'information et documentation.-Paris : Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS) – 1999.ISBN 2-84365-027-5